

Secteur Relations Internationales - Attribution de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : Selon les barèmes adoptés par le Conseil Municipal le 7 avril 1997 et les demandes exprimées, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

1) aux établissements scolaires :

2 000 F au Collège Proudhon pour le déplacement de 23 élèves à Gehrden (Allemagne) du 19 au 30 avril 1999 (échange scolaire).

2 112 F au Lycée Victor Hugo pour le déplacement de 22 élèves à Fribourg du 16 au 23 octobre 1999 (échange scolaire).

2 268 F au Collège Notre-Dame pour l'accueil de 27 élèves de Fribourg du 9 au 16 juin 1999 (échange scolaire).

2 000 F au Collège Diderot pour l'accueil de 24 élèves de Fribourg du 20 au 27 juin 1999 (échange scolaire).

2) à des associations :

1 335 F à l'Association Comté Baltique Amour pour l'accueil de 23 étudiants de Tver (Russie) du 13 au 17 juin 1999 (échange culturel et linguistique).

2 000 F, à titre exceptionnel, à l'Association Sportive et Culturelle des Sapeurs- Pompiers de Besançon, section cyclisme, pour l'organisation d'une rencontre cycliste entre Fribourgeois et Bisontins, le 26 juin 1999, dans le cadre de la manifestation «40 ans ensemble» (40^{ème} anniversaire de jumelage Besançon-Fribourg).

Les subventions ne seront versées que sur présentation d'un compte rendu détaillé de l'opération.

En cas d'accord, la dépense, soit 11 715 F, sera imputée sur les crédits du Service Relations Extérieures, chapitre 92.04.6574.94036 CS 400.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 18 novembre 1999.